

Le débat reprend sur la motion de M. Turner (Ottawa-Carleton), appuyé par M. McIlraith,—Que le Bill C-3, Loi modifiant le Code criminel soit maintenant lu une deuxième fois et déferé au comité permanent de la justice et des questions juridiques.

Après plus ample débat, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

En conséquence, ledit bill est lu une deuxième fois et déferé au comité permanent de la justice et des questions juridiques.

---

*(Délibérations sur la motion d'ajournement)*

A dix heures du soir, la motion «Que cette Chambre s'ajourne maintenant» est réputée présentée en conformité de l'article 40(1) du Règlement.

Après débat, ladite motion est réputée agréée.

---

*Modifications de la composition des comités*

Avis ayant été communiqué au greffier de la Chambre des communes suivant les dispositions de l'article 65(4)b) du Règlement, la liste des membres des comités est modifiée ainsi qu'il suit:

MM. Danforth et Lambert (Edmonton-Ouest) en remplacement de MM. Downey et Coates sur la liste des membres du comité permanent des finances, du commerce et des questions économiques.

M. Legault en remplacement de M. Boulanger sur la liste des membres du comité permanent de la santé, du bien-être social et des affaires sociales.

MM. Trudel et Guay (Saint-Boniface) en remplacement de MM. Foster et Robinson sur la liste des membres du comité permanent de la santé, du bien-être social et des affaires sociales.

M. Allmand en remplacement de M. Comtois sur la liste des membres du comité permanent des transports et des communications.

M. Hogarth en remplacement de M. Osler sur la liste des membres du comité permanent de la radiodiffusion, des films et de l'assistance aux arts.

M. Duquet en remplacement de M. Gibson sur la liste des membres du comité permanent des privilèges et élections.

M. Duquet en remplacement de M. Thomas (aMisonneuve) sur la liste des membres du comité permanent des transports et des communications.

M. Gleave en remplacement de M. Saltsman sur la liste des membres du comité permanent des finances, du commerce et des questions économiques.

---

*États et rapports déposés auprès du greffier de la Chambre*

Le document suivant, remis au greffier de la Chambre, est déposé sur le bureau, suivant l'article 41(1) du Règlement, savoir:

Par M. Olson, membre du conseil privé de la reine,—Rapport (en français et en anglais) de la Commission canadienne du lait pour l'année financière terminée le 31 mars 1969, conformément à l'article 22 de la Loi sur la Commis-